

Rapport P-435 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-435 du 24 novembre 2020: «Pour la sécurisation du croisement entre le chemin Maurice-Roch et l'avenue de la Roseraie».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 29 mars 2021, dans le rapport P-435 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-435 au Conseil administratif.